

Les clés du numérique pour être acteur de son autonomie

Acquérir les connaissances essentielles à l'usage du numérique tout en développant les réflexes d'une utilisation responsable des réseaux sociaux afin de garantir son image sur le marché digital de l'emploi.

► AF2.1 : UTILISER JUDICIEUSEMENT LE NUMÉRIQUE DANS SES DÉMARCHES QUOTIDIENNES



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES (à la fin de la formation vous serez capable de) :

- Désigner les acteurs et dispositifs incontournables dans le domaine de l'orientation et de l'insertion
- Sélectionner les ressources à mobiliser
- Acquérir les connaissances de base sur le fonctionnement du matériel et des outils numériques
- Comprendre les usages et les impacts du numérique
- Savoir évaluer la qualité et la pertinence d'une information sur internet
- Identifier les utilisations pertinentes du numérique dans le cadre de son projet professionnel et personnel
- Connaître les principaux services accessibles en ligne
- Maîtriser les démarches dématérialisées



PUBLIC CONCERNÉ

Demandeurs d'emploi, salariés en activité, en projet de transition professionnel, en reconversion professionnelle.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022-2023

Ouverture des préinscriptions en ligne : 08 mars 2022

PARCOURS DE FORMATION MODULABLE :

MODULE 1 – S'ORIENTER, S'INSÉRER GRÂCE AU NUMÉRIQUE (2 jours/12 heures)

Thème	Modalités	Examens	Coefficients
Apprivoiser son matériel informatique	Cours	Écrit	1
Se familiariser avec le web	TP	Écrit	1
Créer sa boîte mail	TP	Écrit	1
S'orienter et choisir	Cours/TP	Écrit	1

MODULE 2 – MAÎTRISER SON E-REPUTATION POUR GARANTIR SON IMAGE (2 jours/12 heures)

Thème	Modalités	Examens	Coefficients
Le cyberharcèlement	TP	Oral	1
La e-réputation	TP	Écrit	1
La charte «Être Net sur le Net»	Cours/TP	Oral	2
La navigation «sécuré»	TP	Écrit	1

MODULE 3 – GRANDIR AVEC LES ÉCRANS (2 jours/12 heures)

Thème	Modalités	Examens	Coefficients
Les réseaux et les pratiques pour mieux comprendre les ados	Cours	Oral	1
Les risques sur les réseaux sociaux	TP	À rendre	2

MODULE 4 – INFO/INFOX : LES CLÉS POUR S'INFORMER (2 jours/12 heures)

Thème	Modalités	Examens	Coefficients
Définir et distinguer une information d'une infox	Cours	Oral	2
Vérifier une information	TP	Écrit	1
Qualifier une information à l'aide des outils du web	TP	À rendre	2

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE :

Pour la délivrance de l'attestation de fin de formation, toutes les conditions mentionnées ci-dessous doivent être réunies :

- Taux de présentiel de 100%
- Validation des examens à minima 50%, soit une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Les cours auront lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 en présentiel, au CRIJ Réunion ou en webconférence.

EXAMENS :

Les examens sont programmés à la fin de chaque journée de formation. Les thématiques abordées font l'objet de modalités d'évaluations spécifiques (se référer au tableau « parcours de formation »).

Pour valider la formation, il faut cumuler une moyenne de 10/20. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves par courriel.

Éventuellement, les résultats pourront être réceptionnés dans nos locaux au 28, rue Jean Chatel 97400 Saint-Denis.

Attention : aucun résultat n'est communiqué par téléphone ou voie postale.

Pour tous renseignements, contactez le service accueil :

Tel : 0262 20 20 82 / 0262 20 98 20

Courriel : formation@crij-reunion.com

Horaire d'ouverture au public :

- Lundi de 10h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h30.

- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h30.

PIÈCES À FOURNIR POUR INSCRIPTION :

- Un CV à jour
- Une lettre de motivation
- Un justificatif de couverture sociale
- Une photocopie de la pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif d'adresse (eau ou électricité uniquement)
- Une attestation d'hébergement
- La pièce d'identité de l'hébergeur

Aucuns frais de dossier n'est demandé. Néanmoins, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

RÉSILIATION :

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après la notification d'inscription à la formation.

Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation, des frais de dédommagement à hauteur de 100 euros seront demandés.

La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

TARIFS 2022 :

	Individuel payant - CPF Demandeurs d'emploi
Module 1	350 €
Module 2	280 €
Module 3	300 €
Module 4	280 €